



**SEMINAIRE TECHNIQUE SUR LA GIRE  
DANS LES REGIONS MEDITERRANEENNE ET D'AFRIQUE DU NORD**

+  
ASSEMBLEE GENERALE DU REMOB  
BUREAU DE LIAISON MONDIAL DU RIOB  
& BUREAU DE LIAISON DU RAOB



**MARRAKECH, MAROC, 23-26 MAI 2005**

**FINAL**

**RESOLUTIONS FINALES**

Le Séminaire Technique sur la GIRE qui s'est tenu à Marrakech à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale du REMOB, du Bureau Mondial de Liaison du RIOB et du Bureau du RAOB, a été accueilli du 23 au 26 mai 2005 par l'Agence de Bassin Hydrographique du Tensift sur l'invitation du Ministère marocain de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (ATEE).

L'événement s'est ouvert sous la présidence de SE M. Mohamed Elyazghi, Ministre marocain de l'ATEE et des Présidents des différents Réseaux Mme Madeleine Jouye de Grandmaison (RIOB), M. Juan José Moragues (REMOB), et M. Oumar Ould Aly (RAOB).

Ces trois jours de réunions inaugurés par SE. M. Elyazghi, ont bénéficié de la présence de 158 Haut-Responsables venus de 34 pays (Afrique du sud, Albanie, Algérie, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina-faso, Cameroun, Canada, Chypre, Congo, Egypte, Espagne, France, Grèce, Guinée, Indonésie, Italie, Maroc, Mexique, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, Roumanie, Sénégal, Swaziland, Tanzania, Tchad, Tunisie, Turquie, Uzbekistan, Venezuela) ainsi que des Représentants de l'ABN, de la Commission Internationale de l'Escaut, du Conseil Mondial de l'Eau, de l'IME, de la Commission Européenne, de la FAO, du JRC, de l'OMVS, du Secrétariat du 4<sup>ème</sup> WWF de Mexico et du WSSCC ont participé aux travaux qui ont été inaugurés par M. Elyazghi, Ministre marocain de l'ATEE.

Comme résultats de la 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale du REMOB et conformément aux statuts du REMOB, M. Elyazghi assurera la Présidence du REMOB jusqu'à

l'Assemblée Générale du Réseau en 2007, le Secrétariat Technique Permanent se maintenant à Valencia (Espagne).

## **PRÉAMBULE**

Il a été rappelé que de nombreux organismes représentés sont déjà membres ou observateurs du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et de ses Réseaux Régionaux, actuellement présents dans 52 pays du monde, depuis sa création en 1994 à Aix-les-Bains, pour permettre de mobiliser l'expérience concrète et pratique des décideurs et des professionnels des administrations et des organismes concernés, directement responsables de la mise en œuvre effective et efficace de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin ou désireux de la mettre en œuvre, dans leurs pays ou régions respectifs. Les activités du RIOB et des Réseaux Régionaux leur permettent de se connaître à travers le monde et d'échanger leurs expériences concrètes de terrain, de comparer leurs approches et méthodes et, ainsi, de faciliter la création et le renforcement des organisations les mieux adaptées.

**Le RIOB est ouvert à tous les organismes compétents qui souhaitent y adhérer et y sont les bienvenus.** Commissions Internationales et organismes chargés de la gestion intégrée de bassins versants et aquifères, notamment transfrontaliers, administrations gouvernementales de l'eau des pays concernés et intéressées par la mise en place d'une gestion par bassin, organisations de coopération bi ou multilatérale et Agences des Nations Unies, soutenant des actions de structuration institutionnelle au niveau des grands bassins versants, aquifères, et transfrontaliers.

Des Organisations Non Gouvernementales ou des centres de recherche, d'information et d'éducation peuvent aussi s'associer aux activités du Réseau en qualité d'Observateurs.

Le RIOB s'appuie actuellement sur ses Réseaux Régionaux en Afrique, Amérique Latine, Europe Centrale et Orientale et en Méditerranée, sur le Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassins Transfrontaliers et sur le groupe « EURO RIOB » des Organismes de Bassin européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'eau. Il soutient actuellement la création du Réseau dédié à la région asiatique : le NARBO.

Plusieurs organisations internationales ont fort heureusement, au cours des dernières années, et plus récemment à l'occasion du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg, pris des initiatives pour encourager et faciliter la création d'autorités de bassins ou leur renforcement et, de ce fait, génèrent d'importantes coopérations scientifiques, techniques, économiques ou institutionnelles dans cet objectif, ce dont les membres du RIOB se félicitent.

D'une façon générale, depuis ces dix dernières années, les principes de gestion des ressources en eau et des bassins, qui fondent l'action du RIOB ont très largement progressés, notamment avec la Directive Cadre européenne, et il est donc très

important de diffuser nos résultats pour en faire connaître tous les avantages et proposer de nouvelles bases de coopération.

C'est pourquoi les membres du RIOB ont marqué leur déception de n'avoir pas vu ces principes repris dans les conclusions de la 13<sup>ème</sup> CDD des Nations Unies, qui s'est tenue en avril dernier à New York, malgré les propositions dans ce sens de Pays de l'Union Européenne notamment, et ils considèrent qu'il s'agit d'une régression par rapport aux avancées antérieures.

Deux journées d'Ateliers Techniques ont permis d'échanger sur les questions relatives aux inondations et sécheresses et sur la gestion des eaux souterraines dans le bassin méditerranéen. Les sessions techniques ont inclus des présentations sur les cas pratiques des pays méditerranéens et africains, ainsi que les périodes pour la discussion et l'échange de questions et suggestions. Les recommandations de ces ateliers sont les suivantes ;

☐ **En ce qui concerne la prévention et la lutte contre les inondations**, qui affectent fortement beaucoup de pays en région méditerranéenne, les délégués ont confirmé qu'un meilleur échange d'informations et de savoir-faire était nécessaire. Il est indispensable d'harmoniser les plans de lutte entre les pays des bassins transfrontaliers. Ils appuient la proposition d'initier des échanges entre centres opérationnels pour la prévention et la lutte contre les inondations.

Dans ce domaine la communication de la Commission Européenne est considérée comme une base très utile pour de futures initiatives.

La mise en cohérence des systèmes de monitoring, d'observation et d'information sur l'eau, l'harmonisation des données et des Systèmes d'Informations Géographiques, l'utilisation de modèles communs, sont indispensables pour le partage des connaissances et le suivi des actions.

En particulier, les participants recommandent d'installer des systèmes fiables et efficaces d'annonce rapide des crues et des sécheresses et d'établir des mécanismes de prévention et d'intervention pour faire face aux désastres naturels provoqués par les eaux et protéger les vies humaines et les biens.

☐ **En ce qui concerne la gestion des aquifères**, les délégués ont recommandé la mise en place de réseaux de mesures, de modèles, d'études sur les ressources et les usages d'eau des aquifères.

Ils soulignent l'irréversibilité de la pollution diffuse de certaines nappes, la nécessité d'une gestion à long terme, concertées et globale, associant tous les acteurs. Il est important d'informer les partenaires et de procéder à des consultations approfondies, d'expliquer les responsabilités de chacun pour définir les actions à mener et leurs modalités de financement.

Parmi les thèmes prioritaires, nous retiendrons l'implantation de réseaux de mesures des aquifères afin d'établir leur exploitation durable, spécialement dans la région méditerranéenne, où les régimes de recharge hydrique naturels sont parfois insuffisants. Cela permettrait de prendre des mesures pour éviter leur surexploitation.

De même, dans les régions côtières, ces réseaux serviraient à contrôler et connaître en profondeur l'état de l'intrusion marine dans les aquifères côtiers. Ceci permettra d'établir des critères pour diversifier l'exploitation des ressources souterraines. D'autant plus que les régions côtières connaissent généralement une concentration de population de même que l'impératif d'avoir des garanties de continuité et de qualité d'approvisionnement.

#### **□ En ce qui concerne la Session sur le Processus Conjoint de l'Initiative Européenne sur l'Eau et la Directive Cadre Européenne de l'Eau**

Un temps a été consacré à la présentation générale de L'IEE et de ses composantes régionales. Les principes généraux de la DCE et son calendrier d'application ainsi que les programmes de recherche consacrés à l'eau ont également contribué à une information générale des participants.

L'essentiel de la session a été centré sur le groupe de travail méditerranéen sur les Eaux souterraines établi dans le cadre du processus conjoint IEE/DCE en Méditerranée. Ce processus conjoint, qui se focalise en 2005/2006, pour sa partie technique, sur 3 thèmes – Rareté de l'eau, gestion des eaux souterraines et liens entre développement rural et gestion de l'eau- a pour objectif, à travers des échanges d'expériences et de savoir faire, de faciliter la mise en œuvre des politiques de gestion des ressources en eau adaptées au contexte méditerranéen et notamment la DCE pour les états membres.

Concernant spécifiquement les travaux du Groupe dédié à la gestion des Eaux souterraines, le mandat du groupe a été présenté et distribué afin de recueillir les contributions des participants. Des exemples d'application de la DCE pour la gestion des eaux souterraines ont été présentés ainsi que l'exemple d'un aquifère partagé en Afrique du Nord.

Le principal objectif de ce groupe de travail est de préparer un document établissant des recommandations pour l'application de la DCE en matière de gestion des eaux souterraines dans le contexte méditerranéen. En effet, de nombreuses spécificités régionales nécessiteront la mise en œuvre de mesures adaptées au contexte méditerranéen. L'illustration par des exemples de gestion des eaux souterraines dans des pays non européens contribuera à enrichir ce document.

Une première version du chapitre sur le monitoring et la gestion des données des eaux souterraines est d'ores et déjà disponible. Il s'agit de poursuivre la rédaction sur les thèmes comme la surexploitation des eaux souterraines, la qualité des eaux souterraines ou encore les aspects transfrontaliers. La version finale du rapport est prévue pour Juin 2006 et devrait servir de base de discussion pour évoquer la question de la convergence des législations qui doit se mettre en œuvre dans les pays voisins de l'Union européenne. Un rapport européen intégrant les recommandations méditerranéennes sera présenté aux directeurs de l'eau européens en Juin 2006.

La session s'est terminée sur la présentation des activités de jumelage entre bassins du pourtour méditerranéen.

Cet atelier de travail aura contribué à informer les participants sur le travail en cours développé dans le cadre du Processus conjoint et aura permis de discuter ses

difficultés de mise en œuvre ; enfin, la réunion aura également contribué à mobiliser les partenaires qui sont prêts à s'engager activement dans ce processus conjoint.

**☐ Les points stratégiques du Bureau de Liaison Mondial du RIOB ont porté sur :**

1- La contribution du RIOB au IVème Forum Mondial de l'Eau de Mexico, dont les dates sont définitivement fixées du 16 au 22 mars 2006, l'organisation d'un partenariat et du processus de préparation,

2- L'Assemblée Générale de Namur (Wallonie) du 29 septembre au 1er octobre 2005 du groupe "EURO-RIOB" pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'eau,

3- La diffusion des principes de la DCE dans les pays tiers,

4- L'adhésion d'"EURO-RIOB" au "Strategic Coordination Group" de la Commission Européenne,

5- Le développement du site Internet d'information sur l'application de la DCE dans les bassins/districts, ("europe-wfd.inbo-news.org"),

6- Les manifestations 2005 associant le RIOB, (Conférence Internationale de Dushanbe, Assemblée Générale du RAOB, semaine "Eau - Europe" de Strasbourg, Atelier UNESCO de Stavanger, réunion régionale en Amérique Latine, NARBO ...)

7- La stratégie de Communication du Réseau : site Internet, lettre électronique E-Riob, la Lettre du Réseau, manifestations, stands, ...

8- La réalisation des objectifs du Sommet Mondial de Johannesburg (l'Initiative Européenne sur l'Eau (EUWI) en Afrique, dont l'accélération de la mise en œuvre est souhaitable pour maintenir la mobilisation des partenaires des organismes de bassin sur le terrain, en Amérique Latine, Europe Orientale et Méditerranéenne, l'Initiative Canadienne, l'Initiative de la Banque Africaine de Développement, la GIRE pour les bassins transfrontaliers, GEF, FFEM, ...),

9- Les projets présentés à un financement de la Facilité Européenne sur l'Eau, dont le caractère stratégique pour l'application de l'Initiative Européenne sur les bassins transfrontaliers africains a été souligné, ainsi que le souhait de les voir retenus par la Commission européenne.

10- Le programme Associé RIOB/GWP ; les avancées du projet "TWINBASINS", (cf. conclusions d'A. Bernard), "IWRM-NET", "WFD-LEARN", SADIEau-AWIS, « Europe INBO – WFD »,

11- L'approbation du bilan d'activité et des comptes du RIOB pour l'année 2004, sur le rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que le budget prévisionnel du Secrétariat Technique Permanent pour 2005

12- Les bilans d'activités des Réseaux Régionaux Afrique, Amérique Latine, Europe, Méditerranée, les relations avec le NARBO en Asie.

Les participants ont exprimé leur souhait de continuer d'échanger leurs expériences au travers de quatre activités complémentaires:

- Organisation de réunions régulières, sessions plénières annuelles ou ateliers thématiques si nécessaire. Indépendamment d'un échange d'expérience, ces réunions permettront d'identifier les principales préoccupations des organismes de bassin impliqués sur le terrain dans l'application de la GIRE.
- Développement des sites Internet, notamment « EURO RIOB » et « SADIEAU », sur la base des méthodologies, des techniques et des contenus d'ores et déjà élaborés dans le cadre du projet « AQUADOC-INTER » en République Tchèque, Hongrie, Pologne et Roumanie et du « SEMIDE » en région méditerranéenne. Ce site Internet commun pourrait regrouper des études de cas et des documents produits par des organismes de bassin et des liens directs avec les sites des organismes de bassin. Ce site comprendrait aussi des informations d'actualité, un forum de discussions et des réponses aux questions les plus fréquemment posées, des liens vers les nouveaux documents et les sources d'informations produits.
- Lancement de programmes de formation pour les responsables et personnels des organismes de bassin.
- Mise au point d'accord de jumelage entre organismes de bassin de différents pays confrontés à des problématiques communes, notamment dans le cadre du projet « TWINBASIN » ou d'accords déjà existants.

Les participants remercient les représentants de la Commission Européenne d'avoir invité le RIOB, comme partenaire des groupes de travail de l'Initiative Européenne sur l'eau, et souhaite que le Réseau International et ses Réseaux Régionaux puissent encore plus être impliqués dans le suivi, l'animation et la mise en œuvre des volets sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et les Bassins Transfrontaliers des composantes pour l'Afrique, l'Europe Orientale et le Caucase, l'Amérique Latine et la Méditerranée.

Les organismes représentés ont exprimé leur soutien aux expériences de bassins pilotes, développées, d'une part, dans le cadre de la CIS pendant la première phase de lancement de la DCE, et d'autre part, dans celui de l'Initiative Européenne pour l'Eau. Ils recommandent de proposer des bassins pilotes additionnels. Les délégués souhaitent également que soit renforcée la diffusion directe des résultats des Bassins Pilotes (PRB) à tous les autres organismes de bassin. D'une façon générale malgré les facilités apportées par Internet, l'accès aux informations reste complexe.

Le groupe des organismes de bassin européens « EURO RIOB » confirme son souhait d'être associé aux travaux du Groupe de Coordination Stratégique du processus de la CIS de mise en œuvre de la DCE, au même titre que d'autres partenaires déjà impliqués.

Les délégués du RIOB, ainsi que les représentants des Réseaux Méditerranéen et Africain, ont chaleureusement remercié le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de l'Eau ainsi que les Agences de Bassin Hydrographique marocaines et en particulier l'ABH Tensift. C'est effectivement l'équipe du Tensift qui a initié l'organisation de cette réunion et a permis qu'elle se réalise avec succès dans le cadre d'un accueil remarquablement chaleureux.

### **EN CE QUI CONCERNE PLUS PARTICULIEREMENT LE BASSIN DE LA MEDITERRANÉE :**

L'Assemblée Générale du REMOB a rassemblé le mercredi 25 mai la plupart de ses membres pour traiter des thèmes suivants :

□ Résumé des activités du REMOB depuis octobre 2004

Le REMOB a participé et contribué à diverses initiatives dans des projets relatifs à la GIRE et notamment les activités du TWINBASIN, du projet MELIA ou du Processus Conjoint Med DCE-IEE qui sont autant de projets apportant une contribution financière additionnelle pour le développement du Réseau.

□ Approbation des comptes annuels officiels du Réseau pour l'année 2004

Il résulte que les fonds du REMOB se répartissent essentiellement entre l'organisation des réunions du Bureau, le financement des programmes d'échanges et la diffusion de résultats des projets auxquels participe le Réseau. Dans le cadre de sa coopération sur le Processus Conjoint européen, le REMOB espère recevoir un soutien de la part de la Commission Européenne afin de promouvoir les travaux sur la GIRE au niveau méditerranéen.

□ Approbation des nouvelles candidatures de membres :

Le REMOB a accueilli plusieurs nouveaux membres venus d'Espagne, de Grèce, du Maroc et de Macédoine. Elle compte déjà 24 membres venant de 10 pays. Nous rappelons à tous nos membres comme à ceux que nous invitons à nous rejoindre, que l'inscription au REMOB est gratuite, conformément au nouveau règlement intérieur qui a été approuvé à Istanbul lors de la réunion du Bureau de Liaison en Novembre 2004. Les contributions restent donc bénévoles et nous encourageons chaque membre à contribuer aux activités du REMOB en facilitant l'organisation des rencontres du Réseau puisque l'objectif principal est d'atteindre une participation active de tous les Organismes de Bassin Méditerranéens.

□ Election du nouveau Président du Réseau :

M. Juan José Moragues Terrades, Président de la Confédération Hydrographique du Júcar (ES), et à présent Vice-Président du REMOB a co-présidé l'Assemblée Générale du Réseau avec le représentant du nouveau Président du REMOB, SE M. le Ministre Elyazghi, Ministre de l'ATEE. C'est donc le Maroc qui sera à la tête du REMOB en relais à l'Espagne qui en a permis le lancement initial, mais qui conserve le Secrétariat Technique Permanent à Valencia.

Le Ministre a fait part de sa volonté de développer les actions de collaboration et de coopération entre les pays Méditerranéens dans la continuité de la Présidence espagnole.

❑ Convocation des prochaines réunions :

Des propositions pour la prochaine Assemblée seront présentées dans les prochains mois.

## **EN CE QUI CONCERNE PLUS PARTICULIEREMENT LE CONTINENT AFRICAIN**

Le RAOB propose à tous les organismes intéressés du secteur de l'eau, d'Afrique Australe, Centrale, du Nord, de l'Est ou de l'Ouest, administrations gouvernementales, organismes de bassin existants ou en cours de création, organisations de coopération bi et multilatérale, de le rejoindre pour développer tous ensemble une véritable expertise africaine commune de la gestion des quelques soixante bassins transfrontaliers de toute l'Afrique. Pour cela ses statuts pourront être adaptés en fonction des besoins, notamment pour renforcer ses liens avec le « NEPAD », l'« AMCOW » et les institutions de coopération économiques régionales.

Le RAOB a proposé à l'Union Européenne, aux coopérations bilatérales et multilatérales impliquées, aux pays concernés d'œuvrer à la réalisation de son plan d'actions pluriannuel. En particulier, il propose de constituer et d'animer en son sein un « Comité Technique Permanent » des Organismes de bassins africains, notamment les bassins pilotes retenus pour les premières phases de l'Initiative Européenne sur l'eau et de ceux retenus par le GEF, afin de permettre aux responsables de ces bassins d'échanger régulièrement leurs expériences, de faire le point de leurs projets, d'identifier les meilleures pratiques adaptées aux contextes africains, de faire émerger les problèmes rencontrés et d'effectuer les synthèses nécessaires pour diffuser les enseignements acquis dans toute l'Afrique,

Le RAOB propose également d'organiser des stages de formation sur « les six piliers de la GIRE » ouverts aux responsables et techniciens africains concernés,

Le RAOB souhaite qu'un projet de Système Africain d'Information et de Documentation sur l'Eau (SADIEau) puisse très rapidement être lancé pour fédérer les centres d'information existants ou à créer dans les bassins ou les pays intéressés, pour mettre en commun leurs références, les documents utiles et les études africaines, les conserver et les rendre facilement accessibles à tous.

Les méthodes testées avec succès dans le cadre du Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE), s'appuyant sur une unité technique internationale et des Points Focaux Nationaux dans les 27 pays concernés, dont déjà tous les pays d'Afrique du Nord, pourraient être utilement adaptées en Afrique, notamment les interfaces linguistiques en anglais, arabe, français et portugais, dans le cadre d'une coopération permanente avec cet organisme.



\*\*\*

En espérant que l'ensemble de ces événements aura contribué à l'échange utile d'informations et d'expériences sur la GIRE, et à améliorer les relations entre les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau au niveau des bassins hydrographiques des pays méditerranéens et africains.

L'ensemble des documents de travail de ces réunions est disponible sur le site Internet : [www.riob.org](http://www.riob.org).

**APPROUVE À L'UNANIMITE À MARRAKECH LE 25 MAI 2005.**